



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

catastrophes naturelles

Question écrite n° 70981

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique sur l'importance primordiale de l'utilisation d'Internet, comme nouveau moyen de communication en cas de catastrophe naturelle majeure. En effet, la tragédie du tremblement de terre en Haïti a révélé que l'utilisation d'Internet était un instrument majeur pour contacter et transmettre des informations, notamment pour repérer les localisations de familles de victimes ou pour envoyer des photographies des dégâts. Dès lors, il pourrait s'avérer intéressant que les pouvoirs publics puissent se pencher sur ce dossier, pour intégrer Internet dans les dispositifs d'intervention et d'aide humanitaire, en cas de catastrophe. Cette préparation et cette prévention pourraient être travaillées, en coordination interministérielle. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Internet peut effectivement se révéler extrêmement utile lors des catastrophes humanitaires telles que le tremblement de terre en Haïti. C'est d'ailleurs ce qui a conduit l'État à soutenir le projet de recherche et de développement « Missing », dont le thème est l'aide à la recherche des personnes disparues lors d'événements de ce type. Sélectionné à l'occasion de l'appel à projets « Web innovant », lancé dans le cadre du plan de relance en 2009, « Missing » est porté par la fondation Casques Rouges aidée de deux entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de la communication. D'une durée de vingt mois, le projet est actuellement en cours de développement. Il devrait s'achever à la fin du premier semestre 2011. L'objectif est de réaliser un site Internet dédié que l'entourage des personnes disparues ainsi que les acteurs de terrain pourront à terme utiliser pour mutualiser en temps réel toutes les informations disponibles sur les individus recherchés. La fondation Casques Rouges a pu se déplacer en Haïti dans les semaines suivant le tremblement de terre et à cette occasion affiner le cahier des charges du projet pour mieux répondre à ces situations d'urgence. Les technologies du web 2.0 devraient donc être utilisées de manière optimale dans l'objectif de retrouver les victimes des catastrophes humanitaires.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70981

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Prospective et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1299

Réponse publiée le : 29 mars 2011, page 3100